

**M A I R I E D E L A F R A N Ç A I S E**

( T a r n - e t - G a r o n n e )

Tél. 05 63 26 48 48

Fax 05 63 65 94 65

mairie@lafrancaise.fr  
www.lafrancaise.fr**DECISION**

2022-14

Objet : Tarification chenil 1<sup>er</sup> août 2022

Monsieur le Maire de Lafrançaise

Vu les articles L2122-22 et L 2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n° 4 du 9 juin 2020 donnant délégation au Maire pour traiter certaines affaires ;

Sur propositions du groupe de travail ;

**DECIDE**

- De revoir la tarification du chenil communal à compter du 1<sup>er</sup> août 2022,
- D'approuver les tarifications du chenil communal selon les interventions suivantes :

Type d'intervention	Chiens	Chat
Capture	15€ par intervention d'agent (1 agent : 15€, 2 agents : 30€, etc) Montant multiplié par le nombre de chien	15€ par intervention d'agent (1 agent : 15€, 2 agents : 30€, etc) Montant multiplié par le nombre de chat
Mise en fourrière	Forfait 10€ Montant multiplié par le nombre de chien	Forfait 10€ Montant multiplié par le nombre de chat
Frais vétérinaire (y compris euthanasie)	Toutes dépenses de frais vétérinaire dont la commune serait destinataire seront refacturées au propriétaire de l'animal	Toutes dépenses de frais vétérinaire dont la commune serait destinataire seront refacturées au propriétaire de l'animal

**AR Prefecture**

082-218200871-20220728-DECISION142022-AR  
Reçu le 29/07/2022  
Publié le 29/07/2022

Jour de garde par animal	<b>1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> catégorie :</b> 15€ par jour dès le 1 <sup>er</sup> jour. Tout jour de garde commencé sera dû par le propriétaire  <b>Autre catégorie :</b> 10€ par jour dès le 1 <sup>er</sup> jour. Tout jour de garde commencé sera dû par le propriétaire  Montant multiplié par le nombre de chien	6€ par jour dès le 1 <sup>er</sup> jour. Tout jour de garde commencé sera dû par le propriétaire  Montant multiplié par le nombre de chat
Forfait de reprise de l'animal par le propriétaire	30€ Montant multiplié par le nombre de chien	30€ Montant multiplié par le nombre de chat
Identification	35€ Montant multiplié par le nombre de chien	35€ Montant multiplié par le nombre de chat

- Précise que ces interventions seront facturées aux propriétaires identifiés,
- Précise que ces interventions peuvent être cumulées les unes avec les autres,
- Autorise Monsieur le Maire à engager toutes les démarches pour exécuter cette décision.

Fait à Lafrançaise  
Le 28 juillet 2022.

  
Le Maire  
Thierry DELBREIL